



# «Il vaut mieux faire marche arrière que d'aller dans le mur»

**TRAM LAUSANNE-RENENS • Alors que le Tribunal fédéral autorise la destruction de la Forêt du Flon, la Municipalité annonce officiellement y avoir renoncé. La Ville a-t-elle mangé son chapeau? Les réponses du Syndic Grégoire Junod.**

*Propos recueillis  
par Philippe Kottelat  
et Charaf Abdessemed*

Alors que le Tribunal fédéral vient d'avaliser le projet du tram Lausanne-Renens, y compris sur le volet «forêt du Flon», la Municipalité et le Canton annoncent renoncer à la destruction de celle-ci, le tout illustré d'images vous montrant sabrant le champagne avec Toto Morand qui n'a pas ménagé la Municipalité depuis des années. Comprenez-vous que cela puisse générer un sentiment de cafouillage et d'illisibilité au sein de la population?

C'est indéniablement un dossier très compliqué. Entre le tram, la rampe Vigie-Gonin et la forêt du Flon, sans parler des multiples aller-retour entre les tribunaux, je comprends que beaucoup aient perdu le fil. Et c'est vrai que les attaques n'ont pas manqué, c'était un climat tendu. A cet égard, il est plutôt heureux que nous ayons pu trouver une issue

consensuelle et enterrer la hache de guerre. Les travaux du tram, que beaucoup attendent, vont enfin pouvoir démarrer et la forêt du Flon sera préservée.

Comment expliquez-vous que l'argumentation développée par la Municipalité depuis des années sur la valeur écologique de la forêt ou sur l'impossibilité de renoncer à la rampe, soit aujourd'hui devenue caduque?

Le projet de rampe Vigie-Gonin date d'une quinzaine d'années. Or en quinze ans, tout a changé. Le M2 est en service et le M3 est sur de bons rails; la mobilité individuelle à Lausanne a diminué et l'utilisation des transports publics augmenté. En d'autres termes, les hypothèses de mobilité sur lesquelles le Canton et la Ville se sont fondés à l'époque ont évolué. Et la question climatique s'est aussi invitée dans le débat. Si nous devions planifier ce projet aujourd'hui, personne ne songerait à construire un nouveau barreau rou-

tier!

Il vaut parfois mieux faire marche arrière que d'aller dans le mur. Pour des raisons juridiques, il était toutefois nécessaire d'attendre la fin des procédures pour pouvoir faire évoluer le projet...

**La Municipalité ne cède-t-elle pas à l'air du temps pour ménager l'électorat écologiste à une année des élections communales?**

Si nous avions voulu nous obstiner, nous serions repartis pour au moins une année de procédure devant le Tribunal fédéral, avec pour corollaire que les travaux du tram devaient encore attendre! Et dans quel but? C'est un dossier miné, le barreau Vigie-Gonin est un projet d'un autre temps, fruit d'un compromis politique à l'époque dont les termes ont aujourd'hui changé. Sur ce point, les opposants, que ce soit l'association My Flon ou encore les Verts lausannois, avaient raison. Cela fait également un certain temps que nous réfléchissons, au sein de la Municipalité, à d'autres solutions. Il nous fallait toutefois attendre la fin de la procédure. C'est maintenant chose faite et nous allons, en bonne entente avec le Canton, travailler avec tous les partenaires pour rechercher des solutions alternatives. ■

Lausanne Cités  
1000 Lausanne 7  
021/ 555 05 03  
<https://www.lausannecites.ch/>

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 187'000  
Parution: hebdomadaire



Page: 9  
Surface: 44'300 mm<sup>2</sup>

Ordre: 1094419  
N° de thème: 862.021

Référence: 76556245  
Coupure Page: 2/2

*Grégoire Junod,  
syndic de Lausanne.*  
CA

